

GRANDE ENQUÊTE MOBILITÉ

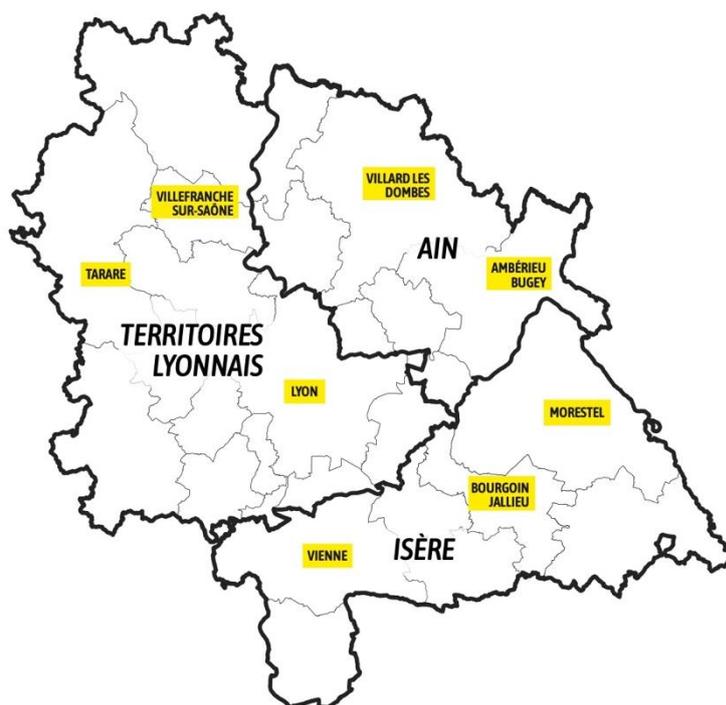
TERRITOIRES LYONNAIS - AIN - ISÈRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 juin 2025

Grande Enquête Mobilité, c'est parti !

SYTRAL Mobilités, en partenariat avec une vingtaine de territoires et d'acteurs publics ¹, lance une grande enquête mobilité, dans 564 communes des territoires lyonnais et des départements de l'Ain et de l'Isère. L'objectif : comprendre les déplacements quotidiens de quelque 2,5 millions d'habitants pour mieux répondre à leurs besoins. L'enquête est menée par l'institut Alyce, spécialisé dans la collecte de données de mobilité, pour le compte de SYTRAL Mobilités.



Le territoire d'enquête

CONTACT PRESSE

Lodoïska de Gouvion Saint Cyr
gouvion@sytral.fr / 06 71 18 32 66

¹ La Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements de l'Ain et de l'Isère, Vienne Condrieu Agglomération, la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère, les Communautés de Communes Dombes Saône Vallée, Balcons du Dauphiné, de Miribel et du Plateau, de la Côtière à Montluel, des Monts du Lyonnais, la Dombes, le Sepal, le Syndicat Mixte du Beaujolais, le Syndicat de l'Ouest Lyonnais, le Syndicat Mixte Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain, le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné, le SCoT Val de Saône Dombes, le SCoT Nord Isère et la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne.



Une enquête d'utilité publique

Réalisée tous les 10 ans, cette grande enquête **d'utilité publique** est essentielle pour **suivre l'évolution** des modes de déplacements, **planifier les projets d'aménagement et de transport** et **imaginer de nouveaux services**. Elle permettra également de disposer de données pour **évaluer le Plan de Mobilité des territoires lyonnais**, prochainement adopté par SYTRAL Mobilités. Elle permettra également de disposer de données actualisées permettant de mieux suivre les effets de la mise en œuvre des actions du **Plan de Mobilité des territoires lyonnais**.

L'enquête est conduite selon une **méthodologie certifiée par le Cerema²**, reconnue pour la qualité et la rigueur scientifique des résultats (méthodologie utilisée pour la majorité des enquêtes mobilité en France). Pour récolter suffisamment d'informations et disposer d'un échantillon représentatif, le territoire est découpé en 173 zones, homogènes en nombre d'habitants. **30 000 personnes seront interrogées au total**, soit 1 à 2 % des habitants de chaque secteur. Les ménages concernés sont **tirés au sort** à partir d'une base de données de la Direction générale des finances publiques.

Tous les membres d'un foyer tiré au sort seront interrogés sur l'ensemble de **leurs déplacements de la veille** (origine, destination, mode et motif de déplacement...). Les résultats permettront de disposer d'une photographie des déplacements des habitants du territoire **un jour de semaine et le week-end**.

Deux méthodes d'enquête

Selon les territoires, l'enquête sera réalisée **en face à face**, au domicile des ménages tirés au sort et/ou **par téléphone** (voir la carte en annexe). Actuellement, la préparation de l'enquête est en cours. La collecte des données aura lieu entre novembre 2025 et avril 2026.

La participation des tirés au sort reste volontaire mais **elle est essentielle** pour mieux comprendre les pratiques et besoins en mobilité, et proposer les services les plus adaptés pour y répondre. Toutes les données collectées seront **anonymisées**, strictement **confidentielles** et traitées dans le respect du **règlement général sur la protection des données personnelles**. Les premiers résultats seront disponibles **fin 2026**, avec une **publication complète au premier semestre 2027**.



GRANDE ENQUÊTE MOBILITÉ

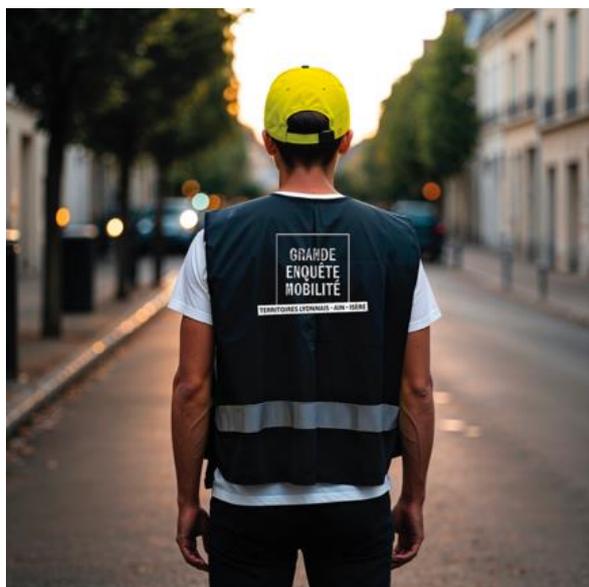
TERRITOIRES LYONNAIS - AIN - ISÈRE

² Cerema : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement. Cet établissement public relevant du Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

Les enquêteurs sur le terrain dès cet été

Sur les territoires concernés par l'enquête en face à face, des repérages terrains seront réalisés dès cet été, en juillet et en août. Objectif : vérifier les coordonnées des personnes tirées au sort. Un premier courrier d'information sera alors remis aux ménages concernés (en main propre ou en boîte aux lettres en cas d'absence).

Les enquêteurs mandatés par l'institut Alyce, sont identifiables par un **badge officiel** et un **document d'identification**. Ils portent une **chasuble noire floquée Grande Enquête Mobilité** ainsi qu'une **casquette jaune** avec la même inscription.



Des courriers d'information sont actuellement adressés aux mairies, commissariats de police et brigades de gendarmerie des territoires concernés pour les prévenir de la présence d'enquêteurs faisant du repérage cet été.

Afin de sensibiliser les habitants, une **campagne de communication** est également lancée par SYTRAL Mobilités, relayée par les collectivités locales. Empruntant un ton ludique inspiré de l'univers de **l'enquête policière**, elle vise à susciter la curiosité, expliquer la démarche de façon simple et accessible, et favoriser les réponses des tirés au sort.

Les ménages enquêtés par téléphone seront eux contactés quelques semaines seulement avant l'entretien, à partir de cet automne.

Cette grande enquête mobilité s'inscrit pleinement au service du territoire. Elle permet de **mieux comprendre les spécificités locales**, de **renforcer les connaissances sur les pratiques de déplacement** pour mieux répondre aux besoins des habitants.

